

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chambly, tenue à la mairie de Chambly, le 11 décembre 2018, à 16 h 30.

À laquelle assemblée sont présents mesdames les conseillères Julia Girard-Desbiens, Alexandra Labbé et Paula Rodrigues, messieurs les conseillers Serge Gélinas, Mario Lambert, Luc Ricard et Richard Tetreault formant quorum sous la présidence de monsieur Jean Roy, maire suppléant.

Sont également présents monsieur Michel Larose directeur général, madame Annie Nepton directrice générale adjointe et Me Sandra Ruel, greffière.

Monsieur le maire, Me Denis Lavoie est absent lors de cette séance.

**Une période de questions a été tenue conformément à la Loi.**

**1. Acceptation de l'avis de convocation**

**2018-12-496**

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Luc Ricard

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Richard Tetreault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal accepte l'avis de convocation tel qu'il a été soumis.

Adoptée

**2. Présentation du projet du règlement 2018-1399 adoptant des taux de taxes et les tarifs inscrits aux prévisions budgétaires 2019**

Le maire suppléant, Jean Roy, présente le projet du règlement 2018-1399 adoptant des taux de taxes et les tarifs inscrits aux prévisions budgétaires 2019.

**3. Avis de motion et dépôt du projet du règlement 2018-1399 adoptant des taux de taxes et les tarifs inscrits aux prévisions budgétaires 2019**

Avis est par les présentes donné par madame la conseillère Paula Rodrigues, qu'à une assemblée subséquente, tenue à un jour ultérieur, il sera adopté le règlement numéro 2018-1399 adoptant des taux de taxes et les tarifs inscrits aux prévisions budgétaires 2019.

**4. Contrats des maquettes pour l'œuvre d'art du Pôle du savoir, de l'histoire et de la culture**

**2018-12-497**

Considérant que le Ministère de la Culture et des Communications gère la politique d'intégration des arts à l'architecture et que la Ville doit l'appliquer pour la nouvelle construction du Pôle du savoir, de l'histoire et de la culture;

Considérant que la politique prévoit que 3 artistes seront retenus pour préparer une maquette et que ces maquettes qui seront présentées au comité le 15 janvier 2019;

Considérant que les 3 artistes retenues sont : madame Lucie Duval et messieurs Pierre Fournier et Claude Millette;

Considérant que la politique prévoit une somme forfaitaire de 3 500\$ par artiste incluant toutes taxes applicable;

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Alexandra Labbé

APPUYÉ PAR madame la conseillère Julia Girard-Desbiens

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal autorise madame Annie Nepton à signer pour la Ville les 3 contrats des maquettes pour l'œuvre d'art du Pôle du savoir, de l'histoire et de la culture tel que soumis à la présente.

Adoptée

**5. Levée de la séance**

**2018-12-498**

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Richard Tetreault

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Luc Ricard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la séance de l'assemblée extraordinaire du 11 décembre 2018, à 16 h 40, soit levée.

Adoptée

---

Jean Roy, maire suppléant

---

Me Sandra Ruel, greffière